

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord
tenue au Centre des Loisirs d'Anse-Bleue le mardi 16 mai 2023 à 19h00**

RO-2023-05

1. APPEL À L'ORDRE

M. Joseph Lanteigne, maire, appelle la réunion à l'ordre à 19h00 et souhaite la bienvenue aux plus de 50 citoyens et citoyennes présents à cette cinquième réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Joseph Lanteigne	Maire
	Gérard Battah	Conseiller
	Carole Frigault	Conseillère
	Yvon Godin	Conseiller
	Thérèse Haché	Conseillère
	Anne Landry	Conseillère
	Colin MacLellan	Conseiller
	<u>Assistaient également :</u>	
	André Sonier	Directeur général
	Simonne Godin	Greffière municipale

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le maire, M. Joseph Lanteigne, demande au conseil municipal s'il y a déclarations de conflit d'intérêt à être incluses au procès-verbal de la présente réunion.

Aucune déclaration d'intérêt ne fut prononcée

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Joseph Lanteigne, maire, fait lecture de l'ordre du jour comme suit :

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 18 avril 2023.
6. Affaires découlant des procès-verbaux.
7. Exposés des membres du conseil.
8. Correspondance reçue et envoyée :
 - 8.1 Correspondances reçues : 1 à 9.
 - 8.2 Correspondances envoyées : 1 à 2.
9. Résolutions et arrêtés municipaux :
 - 9.1 Résolution - Acceptation d'un nouveau pompier volontaire - Maisonnnette.

- 9.2 Arrêté 004-00-2023 intitulé « Arrêté sur la planification des mesures d'urgence dans la ville de Rivière-du-Nord » :
 - 9.2.1 Lecture intégrale de l'Arrêté 004-00-2023.
 - 9.2.2 Troisième lecture et adoption
- 9.3 Arrêté 002-00-2023 intitulé « Arrêté sur le lotissement dans la ville de Rivière-du-Nord ».
- 10. Affaires nouvelles.
- 11. Suivi des dossiers :
 - 11.1 Slogan pour la ville de Rivière-du-Nord.
 - 11.2 Chemin des Chalets – Maissonnette.
- 12. Présentations et interventions du public.
- 13. Levée de la réunion.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Thérèse Haché et appuyé par M. Gérard Battah, que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2023-059

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE TENUE LE 18 AVRIL 2023

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Carole Frigault et appuyé par Mme Anne Landry, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord tenue le 18 avril 2023 soit adopté comme rédigé et circulé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2023-060

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Sans objet.

7. EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL (D)

Dossier Santé et Mieux-être – Anne Landry

Mme Landry indique qu'une conférence sur la nutrition et le diabète sera bientôt offerte dans la municipalité pour les personnes intéressées. L'information sera circulée sur les médias sociaux de la Ville dès qu'elle sera disponible. Elle spécifie également qu'il est possible de tenir d'autres activités du même genre offertes par les régies de la santé ou autres organismes provinciaux. Elle invite donc les citoyens et les citoyennes à communiquer avec elle ou encore directement au bureau municipal pour signaler tout autre intérêt pour des conférences ou ateliers qui pourraient les aider en santé et mieux-être.

Dossier Urbanisme – Yvon Godin

Copie du rapport de M. Godin figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Travaux publics et Infrastructures – Gérard Battah

Copie du rapport de M. Battah figure en annexe du présent procès-verbal. M. Battah ajoute que les appels d'offres pour la réalisation des travaux sur le chemin des Boudreau se termineront le 29 mai avec l'objectif de réaliser le projet pour la fin septembre 2023. Il indique également que des travaux d'analyse sont en cours présentement afin d'établir les priorités à inclure au plan quinquennal de la municipalité pour l'année 2024.

Dossier Finances et Développement économique – Thérèse Haché

Copie du rapport de Mme Haché figure en annexe du présent procès-verbal. À la demande d'une citoyenne, on confirme qu'une copie de ce rapport sera dorénavant publiée sur le site web de la municipalité immédiatement après son adoption par le conseil municipal, de façon à informer régulièrement les citoyens et citoyennes sur la situation financière de leur ville.

Dossier Communautaire et Culturel – Carole Frigault

Copie du rapport de Mme Frigault figure en annexe du présent procès-verbal. Elle ajoute que des postes étudiants sont encore disponibles pour l'été 2023 à la municipalité ainsi qu'au Musée des Cultures fondatrices de Grande-Anse. Elle invite donc toute personne de 15 à 30 ans, intéressée par ces emplois, à remettre son CV à l'un ou l'autre des bureaux.

Dossier Sécurité publique – Colin MacLellan

Copie du rapport de M. MacLellan figure en annexe du présent procès-verbal. M. MacLellan ajoute qu'une rencontre avec les chefs pompiers fut tenue le 3 mai dernier et qu'une autre est prévue pour le 9 juin prochain. De plus, les démarches sont présentement enclenchées pour l'installation du système FireQ dans la totalité des brigades de la municipalité. Ce système permet de rejoindre tous les membres des brigades, que ce soit sur pagette ou cellulaire, de façon à s'assurer que les appels d'urgence soient répondus le plus vite possible. M. MacLellan a également participé au congrès annuel des Chefs pompiers qui s'est tenu récemment à Fredericton. Finalement, il se dit très reconnaissant que deux pompiers de la brigade d'incendie de Maisonnnette, soit MM. Wayne Mallet et Yannick Mallais-McGraw ont accepté d'être formés pour pouvoir donner le cours de Pompier niveau 1.

Rapport d'activités – Joseph Lanteigne, maire

M. Joseph Lanteigne, maire, indique avoir participé à plusieurs événements et réunions dans le dernier mois, entre autres :

- Tourisme Péninsule acadienne – Miscou
- AFMNB – Formation sur le rôle du conseil municipal et de la CSRPA
- Rencontre conjointe de l'AFMNB et l'AAAPNB à Bouctouche

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par M. Colin MacLellan que les rapports des conseillers et du Maire soient acceptés comme présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 061

8. CORRESPONDANCE REÇUE ET ENVOYÉE (D)

8.1 Correspondances reçues : No. 1 à 9

Pour information

8.2 Correspondances envoyées : No. 1 à 2

Pour information

9. RÉOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

9.1 Acceptation d'un nouveau pompier volontaire

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Colin MacLellan et appuyé par Mme Carole Frigault, que le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord accepte la nomination de M. Jean-André Boudreau à titre de pompier volontaire à la brigade de Maisonnnette en date du 27 avril 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2023-062

9.2 Arrêté 004-00-2023 intitulé « Arrêté sur la planification des mesures d'urgence dans la ville de Rivière-du-Nord »

9.2.1 Lecture intégrale de l'Arrêté 004-00-2023

M. Joseph Lanteigne, maire, explique que conformément aux dispositions de la *Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, art. 15,3*, la version intégrale de l'Arrêté 004-00-2023 intitulé « Arrêté sur la planification des mesures d'urgence dans la ville de Rivière-du-Nord » est affiché sur le site web de la municipalité depuis le 19 avril dernier, permettant ainsi de ne pas en faire la lecture intégrale dans le cadre de la présente réunion.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par Mme Anne Landry que l'Arrêté 004-00-2023 intitulé « Arrêté sur la planification des mesures d'urgence dans la ville de Rivière-du-Nord » ne fasse pas l'objet d'une lecture intégrale dans le cadre de la présente réunion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2023-063

9.2.2 Troisième lecture et adoption de l'Arrêté

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Thérèse Haché et appuyé par Mme Carole Frigault que l'Arrêté 004-00-2023 intitulé « Arrêté sur la planification des mesures d'urgence dans la ville de Rivière-du-Nord » fasse l'objet de la troisième lecture par son titre et que cet arrêté soit adopté par le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2023-063

M. le maire faire la lecture par son titre de l'Arrêté 004-00-2023.

9.3 Arrêté sur le lotissement dans la ville de Rivière-du-Nord

M. Joseph Lanteigne explique que les première et deuxième lectures de l'Arrêté 002-00-2023 intitulé « *Arrêté sur le lotissement dans la ville de Rivière-du-Nord* » furent adoptées dans le cadre de la réunion ordinaire du 21 février 2023. Conformément aux dispositions de la *Loi sur la gouvernance locale L.N.-B. 2017, ch. 18, art. 5.3*, afin d'éviter de faire la lecture intégrale de 11 pages, le texte sera affiché sur le site web de la municipalité dès demain, le 17 mai 2023, jusqu'à la prochaine réunion ordinaire prévue pour le 20 juin 2023, où on procédera à la troisième lecture par son titre ainsi qu'à l'adoption de l'Arrêté.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Yvon Godin et appuyé par Mme Anne Landry, que la version intégrale de l'Arrêté 002-00-2023 intitulé « *Arrêté sur le lotissement dans la ville de Rivière-du-Nord* » soit affichée sur le site web de la municipalité du 17 mai 2023 au 20 juin 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2023-064

10. AFFAIRES NOUVELLES

Sans objet.

11. SUIVI DES DOSSIERS

11.1 Slogan pour la ville de Rivière-du-Nord

M. Joseph Lanteigne, maire, informe les citoyens et citoyennes que le slogan retenu pour la nouvelle ville de Rivière-du-Nord est ***Là où la mer est notre frontière***. Celui-ci sera donc désormais utilisé sur les publicités et autres parutions de la ville.

11.2 Chemin des Chalets, Maisonnnette

M. le Maire indique que ce dossier est toujours en évaluation chez l'avocat de la municipalité. Cependant, afin d'être en mesure de mieux planifier les travaux à effectuer, des devis ont été demandés pour les travaux obligatoires qui permettraient aux propriétaires d'accéder à leurs résidences. Une rencontre avec les propriétaires de terrains sur le chemin des Chalets sera également convoquée pour le samedi 27 mai 2023 à 13h30 à l'édifice municipal de Maisonnnette.

12. PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

Plusieurs interventions sont effectuées par les citoyens et citoyennes présents sur différents sujets d'intérêt.

9.3 Arrêté sur le lotissement dans la ville de Rivière-du-Nord

M. Joseph Lanteigne explique que les première et deuxième lectures de l'Arrêté 002-00-2023 intitulé « *Arrêté sur le lotissement dans la ville de Rivière-du-Nord* » furent adoptées dans le cadre de la réunion ordinaire du 21 février 2023. Conformément aux dispositions de la *Loi sur la gouvernance locale L.N.-B. 2017, ch. 18, art. 5.3*, afin d'éviter de faire la lecture intégrale de 11 pages, le texte sera affiché sur le site web de la municipalité dès demain, le 17 mai 2023, jusqu'à la prochaine réunion ordinaire prévue pour le 20 juin 2023, où on procédera à la troisième lecture par son titre ainsi qu'à l'adoption de l'Arrêté.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Yvon Godin et appuyé par Mme Anne Landry, que la version intégrale de l'Arrêté 002-00-2023 intitulé « *Arrêté sur le lotissement dans la ville de Rivière-du-Nord* » soit affichée sur le site web de la municipalité du 17 mai 2023 au 20 juin 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2023-064

10. AFFAIRES NOUVELLES

Sans objet.

11. SUIVI DES DOSSIERS

11.1 Slogan pour la ville de Rivière-du-Nord

M. Joseph Lanteigne, maire, informe les citoyens et citoyennes que le slogan retenu pour la nouvelle ville de Rivière-du-Nord est ***Là où la mer est notre frontière***. Celui-ci sera donc désormais utilisé sur les publicités et autres parutions de la ville.

11.2 Chemin des Chalets, Maisonnette

M. le Maire indique que ce dossier est toujours en évaluation chez l'avocat de la municipalité. Cependant, afin d'être en mesure de mieux planifier les travaux à effectuer, des devis ont été demandés pour les travaux obligatoires qui permettraient aux propriétaires d'accéder à leurs résidences. Une rencontre avec les propriétaires de terrains sur le chemin des Chalets sera également convoquée pour le samedi 27 mai 2023 à 13h30 à l'édifice municipal de Maisonnette.

12. PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

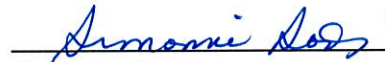
Plusieurs interventions sont effectuées par les citoyens et citoyennes présents sur différents sujets d'intérêt.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

Mme Carole Frigault propose la levée de la réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord à 20h20.



Joseph Lanteigne
Maire



Simonne Godin
Greffière municipale